

# Cursus d'apprentissage des Guitares

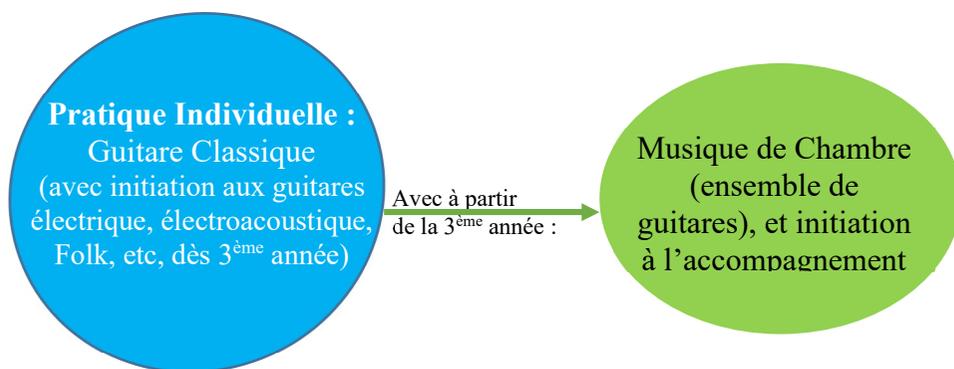
Durant le I<sup>o</sup> Cycle, dès l'âge de 8 ans les élèves sont formés dans un "tronc commun" en cours individuel de Guitare Classique (ou guitare sèche). Dès la 3<sup>ème</sup> année, le professeur leur fait découvrir la Guitare d'Accompagnement, la Guitare Folk puis la Guitare Electrique (cet instrument ne peut être débuté plus tôt en raison de son poids). A l'issue de l'examen de fin de I<sup>o</sup> Cycle (en 4<sup>ème</sup> année généralement), les élèves doivent choisir une Dominante en cours individuel parmi les trois principaux types de guitares : **Classique**, **Electrique** (avec basse), **Accompagnement** (avec électroacoustique et Folk). La pratique Collective intervient dès la 3<sup>ème</sup> année du I<sup>o</sup> Cycle (ensemble, et initiation à l'accompagnement).

A partir du II<sup>o</sup> Cycle, les élèves continuent, en parallèle à la Dominante en individuel, un parcours en Pratique Collective en accord avec l'instrument choisi et en fonction de leur niveau, au travers des différents ateliers. Ils évoluent ainsi parmi divers styles de musiques, classique, ethnique, actuelles, jazz, ... et rencontrent alternativement les deux professeurs au fil de leur progression.

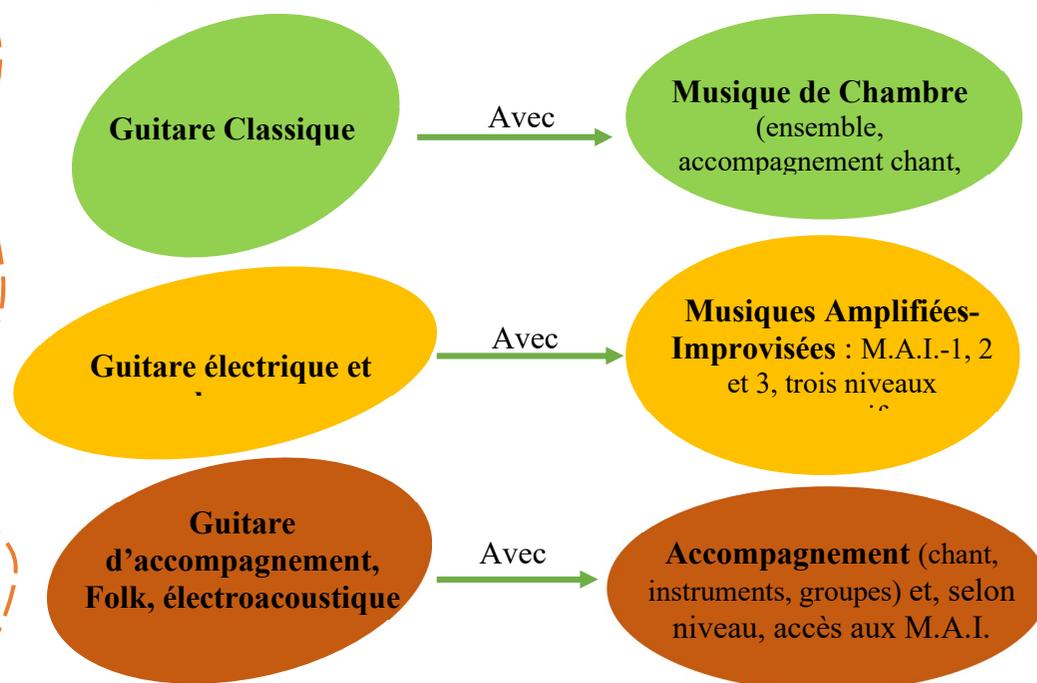
Les grands élèves qui débutent vers 11 ou 12 ans peuvent choisir directement la guitare électrique ou la basse. A l'instar des plus jeunes, ils ne commencent la Pratique Collective qu'à partir de la 3<sup>ème</sup> année dans les ensembles de Musiques Amplifiées-Improvisées sur trois niveaux : **M.A.I.-1**, **M.A.I.-2** puis **M.A.I.-3**.

En cas d'indisponibilité d'un élève pour le créneau horaire de la pratique collective obligatoire, il peut être dirigé vers un autre atelier (à voir avec le professeur et faire une demande de dérogation auprès de la directrice).

## I<sup>o</sup> Cycle, tronc commun + collectif



## II<sup>o</sup> Cycle, choix d'une Dominante + collectif correspondant



**Acquisition des instruments**, les professeurs pourront indiquer aux familles les modèles à privilégier et ceux à éviter, ainsi que les différents magasins spécialisés existants dans la région.

1. I<sup>o</sup> Cycle - 1<sup>ère</sup> année : Nous prêtons des guitares d'étude 1/2 et 3/4 selon la taille de l'enfant
2. Dès que la taille de l'enfant le nécessite, la famille doit acquérir une guitare "entière"
3. Selon la Dominante choisie en II<sup>o</sup> Cycle, les instruments doivent être acquis par les familles

### Achat des accessoires,

Les élèves doivent avoir un repose-pied et un pupitre chez eux

Dès l'abord de la guitare électrique, tous les élèves doivent avoir leur propre câble Jack/Jack. Des amplis et des guitares amplifiées sont mis à disposition dans la salle de cours. Il est conseillé aux élèves qui choisissent la guitare électrique ou la basse comme Dominante en II<sup>o</sup> Cycle d'acheter pour chez eux l'ampli adéquat et un stand type "Hercule" pour y suspendre l'instrument.